

ECOLE ELEMENTAIRE

Rue de l'Amitié
67370 TRUCHTERSHEIM
ecole.truchtersheim@wanadoo.fr

PROCES VERBAL

VENREDI 6 NOVEMBRE 2019 A 18H30 AU TREFLE A TRUCHTERSHEIM

La séance a commencé à 18h30 au Trèfle de Truchtersheim sous la présidence de Mme LIEB, Directrice de l'Ecole Élémentaire de Truchtersheim.

1. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE, DES PARENTS ÉLUS, DE L'ADJOINTE AU MAIRE

Etaient présents :

L'adjointe chargée des affaires scolaires de la Commune Mme ROSA

Les enseignantes :

Mmes LIEB (directrice), DEISS, ELCHINGER, SANCHEZ, LUTZ, BARTHEL, JEANDEL, LAPP, BOURGON, ZUNDT, MICHEL, MOUTARDE.

Les Parents d'élèves :

Alexandra ZAUGG (a.s.67@hotmail.fr),
Anne DELETRE (anne.deletre@free.fr),
Cecile CHAVAL- POIRIER (lyra123@hotmail.fr),
Charlotte BOLO MAYET (charlottemayet@gmail.com),
Christophe PLANCKEEL (familleplanckeel@free.fr),
Christophe THOMAS (chez.christophe.thomas@gmail.com),
Claire ANTOINE (claire.chaon@gmail.com),
Corinne SCHERDEL (scherdel.frederic@neuf.fr),
Dominique SANUY (dsanuy@icloud.com),
Jerome GUEBLE (jerome.gueble@gmail.com),
Joanna BLANK (joannarott@hotmail.com),
Laurence DESMEULESTER (laurence_bier@yahoo.fr),
Marie Claude MEYER(s.meyer2@wanadoo.fr),
Michael DIDIER (mikylaeti@gmail.com),
Pierre ZUNINO (pierrezunino@gmail.com),
Regis STADELWIESER (rstadel@yahoo.fr),
Samira CLAUSS (samira0401@gmail.com),
Sandra REICHERT (reichert.sandra@gmail.com),
Valerie CHARLES (charlesvalerie@hotmail.fr),
Vincent BLUMENROEDER (vincent.blumenroeder@gmail.com),
Adeline JULES (jules.adeline@orange.fr), invité présidente de l'association Chemins de Mômes
Tour de table et présentation

2. RESULTATS DES ÉLECTIONS ET NOMINATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES PARENTS ÉLUS

376 parents étaient inscrits sur les listes :

209 parents votants (dont 18 bulletins nuls) : 55,59 (53.14% année 2018/2019), 1 seule liste.

Les parents ont tous voté cette année par correspondance. Tous les sièges sont pourvus : 10 sièges.

Nomination du **président des parents d'élèves** : Mme Anne DELETRE

3. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2018/2019

Solde au 01/09/2018 -> 10921,80€

Compte rendu financier de la COOP 969 année 2018/2019

(Aucune participation des familles n'alimente ce compte, mais uniquement des subventions Mairie et Conseil général, Chemin des mômes, projet ACMISA et des recettes de kermesses alimentent ce compte)

Total des charges	2506 ,89 €
Total des produits	2274,29 €
Nouveau solde :	10 689,20 € soit un déficit de 232,60 €

Nomination de deux commissaires aux comptes : enseignant : Madame JEANDEL
parent : Mme CLAUSS

*** Le souhait pour les parents élus de communiquer par mail avec les familles de l'école.**

Mme LIEB ne communiquera pas les adresses sans accord de chaque famille. Aussi, un formulaire sera distribué à chaque élève permettant aux parents de communiquer leur adresse s'ils le souhaitent.

Les retours seront confiés aux parents d'élèves élus.

***La dépose minute.**

Une nette amélioration des pratiques.

L'équipe enseignante remercie la municipalité d'avoir octroyé des parkings réservés aux enseignants et les parents d'élèves de respecter ces règles.

4. LE POINT SUR LA RENTRÉE : EFFECTIFS ET RÉPARTITION DES CLASSES

10 classes : 5 classes monolingues et 5 classes bilingues

CP MONO	ELCHINGER	17 ELEVES
CE1/CE2 MONO	ZUNDT /LIEB	24 ELEVES
CE2/CM1 MONO	SANCHEZ	24 ELEVES
CM1/ CM2 MONO	BOURGON	24 ELEVES
CM1/ CM2 MONO	MICHEL/ HOTZ	24 ELEVES
CP BIL	DEISS/ LUTZ	27 ELEVES
CE1 BIL	LUTZ/DEISS	23 ELEVES
CE2 BIL	JEANDEL	25 ELEVES
CM1 BIL	BARTHEL/LAPP	27 ELEVES
CM2 BIL	LAPP/BARTHEL	28 ELEVES

EFFECTIF TOTAL DE L'ECOLE (au 06.11.2019) :

243 élèves

Une moyenne de 25 élèves par classe pour cette année scolaire. Des effectifs agréables.

Les deux classes de double niveau CM1/CM2 monolingues semblent porter leur fruit. Certains enfants ont été séparés, l'ambiance de classe est bien plus sereine, le climat est apaisé. Le choix qui a été fait semble le bon.

Nous avons une AVS cette année pour tous les enfants qui bénéficiaient d'une notification MDPH. 3 enfants bénéficient actuellement d'une AVS. L'AVS est à plein temps à l'école.

6. LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE : RESPECT DES HORAIRES, SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Une rentrée dans la bonne humeur en chanson, selon le souhait du Ministre de l'Éducation Nationale pour se retrouver et pour accueillir les nouveaux élèves.

Madame LIEB ne dispose plus d'aide d'emploi civique et gère seule le téléphone, l'ouverture des portes (Un appel à candidature a été republié dans le bulletin municipal ce mois. Le poste est toujours vacant. Si le poste n'est pas pourvu au 25/11 ce sera fini pour cette année scolaire car il n'y aura plus de crédits pour ce poste).

6.1 RAPPEL : RESPECT DES HORAIRES

Trop de retards le matin, ce qui engendre une perturbation des classes dérangées par la sonnerie.

Une vingtaine d'élèves arrive en retard chaque matin (ces enfants sont obligés de sonner ou d'attendre devant la porte le matin). Un réel effort est demandé aux familles : **Les élèves doivent être impérativement présents pour 8h15 le matin début des cours car Madame Lieb s'absente avec ses élèves et ne peut plus ouvrir la porte en cas de retard.**

Rappel à la loi : les élèves sont sous la responsabilité des parents jusqu'à leur entrée dans l'école et donc en réel danger sans surveillance devant l'école.

De plus, il arrive quotidiennement que des enfants ne soient pas cherchés à l'heure (certains restent jusqu'à 12h15 devant l'école), les parents ayant du retard. Il est dangereux pour les enfants de rester sur le trottoir le long de l'école même si l'enseignant(e) de surveillance attend automatiquement l'arrivée de ces parents. Suggérer à vos enfants de rentrer en groupe, la gendarmerie a formulé ce rappel au collège.

L'inspectrice ne souhaite pas faire figurer les retards dans le livret scolaire, car ce n'est pas de la responsabilité de l'enfant mais des parents.

Les retardataires arrivent jusqu'à 8h30 ; presque tous les retardataires sont arrivés à 8h30.

Suggestion des délégués parents d'élèves : fermer la porte à 8h15 et ne rouvrir qu'à 8h30.

Mme Lieb va se renseigner pour voir si cela est autorisé; si c'est le cas, cette solution va être expérimentée.

Note : il n'y a pas de problèmes sur les heures d'arrivées dans le cas des suivis orthophoniques.

▪ **Rappel des horaires de la pause méridienne** : ouverture des portes à 11h50 et pas avant pour un problème de responsabilité, reprise des cours à 13h50

Ces horaires ont été votés en municipalité et votés par la DASEN.

Les horaires de l'école maternelle sont 12h00 reprise à 14h00. (Consulter le site officiel de la mairie)

6.2 LA RECREATION : 2 passages de récréation

5 classes vont en récréation de 10h à 10h20 et de 14h45-15h

5 classes vont en récréation de 10h20 à 10h40 et de 15h à 15h15

Bilan : Ce système est plus efficace et apprécié de nos élèves surtout pour les petits. Il y a moins d'accidents en récréation et nous pouvons proposer davantage de jeux de cour selon un planning établi

6.3. RESPECT DES LOCAUX

Beaucoup de vêtements ont disparu depuis la rentrée (7 vestes depuis le début de l'année, ...). Un cartable a également disparu.

RAPPEL AUX FAMILLES : **mettre le nom sur tous les vêtements de vos enfants** et vérifier si l'enfant rentre avec une autre veste que la sienne. Dans ce cas, il faudrait la ramener à l'école très rapidement.

A noter également que les enfants oublient des vêtements et objets au Péricolaire.

Nous rappelons aux familles d'aller voir aux « objets perdus » du Péricolaire.

6.4. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

VIGILANCE : Il faut utiliser le dépose-minute et ne plus stationner devant l'entrée de l'école, ce qui engendre des situations compliquées (dégâts matériel, altercations et dangers au niveau de la route). La gendarmerie ayant déjà fait son rôle de prévention, nous rappelons au civisme de chacun pour respecter le stationnement aux abords de l'école.

Rappel concernant le fonctionnement du dépose minute : on ne sort pas de la voiture, on ne coupe pas le moteur. Une redistribution de flyers comme les années précédentes va être effectuée pour rappeler ce fonctionnement.

Il faut également rappeler aux enfants de rester sur les trottoirs et de ne pas jouer au ballon devant l'école.

Un nouveau parking de 10 places a été créé. Il est exclusivement réservé aux enseignants, pour que les enfants n'aient pas à traverser la route. Madame Rosa précise qu'un panneau stipulant que ce parking est exclusivement réservé aux enseignants sera installé par la mairie. Par ailleurs, le tracé au sol des places sera agrandi prochainement

Rappel : **Merci aux parents de ne pas se garer sur le parking totalement réservé aux enseignants selon arrêté municipal.**

PLAN VIGIPIRATE :

Les portes de l'école doivent impérativement être fermées : il ne faut surtout pas les bloquer.

Il y a toujours un enseignant qui gère la porte à l'accueil ou lors des sorties.

Toute personne qui sonne doit décliner son identité et dire la raison pour laquelle elle souhaite rentrer dans le bâtiment. Il est demandé aux parents de ne pas entrer dans l'école pour se rendre à Maxi-mômes. **Les élèves inscrits au périscolaire sont confiés à Maxi-mômes en cas de changement de programme ils doivent être cherché au périscolaire, afin d'éviter tout défaut de vigilance.**

Jeudi 19 septembre 2019 : exercice ALERTE INCENDIE

La non fermeture des portes de l'entrée a été signalée à la mairie et corrigée. Sinon aucun autre problème signalé. Il n'y aura que 2 exercices « **INCENDIE** » cette année.

Le PMMS attentat intrusion a également été fait afin de préparer au mieux les élèves et diminuer l'aspect anxiogène de cet exercice. Tout l'exercice s'est déroulé dans le calme.

7. LES RESULTATS DES EVALUATIONS CP CE1

Les évaluations ont eu lieu de mi septembre

Les évaluations CP au niveau de l'école : de bons résultats en français et en mathématiques, quelques fragilités qui seront retravaillées avec les enseignantes avant la nouvelle évaluation mi CP.

Français :

- Comparer des suites de lettres **100%**
- Reconnaître des lettres **84%**
- Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent **95.5%**
- Manipuler des phonèmes **93%**
- Comprendre des mots lus **88%**
- Comprendre des phrases ou des textes lus **100%**

Mathématiques :

- Lire des nombres entiers **97%**
- Ecrire des nombres entiers **95.5%**
- Résoudre des problèmes **90%**
- Quantifier des collections **91%**
- Comparer des nombres **93%**
- Associer un nombre à une position **63%**

Note : c'est plus la conception de l'exercice qui a posé problème, que la compétence elle même

Les évaluations CE1 au niveau de l'école : de bons résultats plus fragiles en dictée, en résoudre des problèmes additifs et soustractions.

Français :

- Ecrire des syllabes **95,5%**
- Ecrire des mots dictés **86%**
- Comprendre des mots lus par l'enseignant **97%**
- Lire à voix haute des mots, un texte **91%**
- Comprendre des phrases lues, un texte **97%**

Mathématiques :

- Lire des nombres entiers **79%**
- Ecrire des nombres entiers **93%**
- Repenser des nombres entiers **95%**
- **Résoudre des problèmes 47%**

Note : au niveau de la circonscription les résultats sont de l'ordre de 91%.

- Calculer mentalement **86%**
- Additionner **68%**
- Soustraire **72%**
- Associer un nombre à une position **95%**

Note : ce point avait posé problème l'an dernier, il a été bien travaillé comme le montre les résultats

- Reproduire un assemblage **77%**

Objectif de ces évaluations : connaître les besoins des enfants et apporter des remédiations

Note : il y avait une contrainte de temps dans les exercices. Parfois l'enfant dispose de la compétence, mais a été confronté à la problématique du temps.

8. PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE 2019-2022 : vote pour validation par les parents élus.

Présentation du nouveau projet rédigé par l'équipe enseignante à la vue des indicateurs de notre école et des instructions officielles de l'éducation nationale, dont la conformité a été validée par l'Inspectrice Madame Bastien.

N°1

Intitulé **Améliorer les compétences visant la compréhension au service de la résolution de problèmes en français et en mathématiques pour rendre l'élève plus autonome.**

Objectif améliorer les compétences visant la compréhension au service de résolution de problèmes

Actions : travail sur la compréhension d'énoncés, trouver les éléments pertinents, proposer des activités ritualisées, rédiger des problèmes, créer des images mentales.

N°2

Intitulé **Favoriser la production d'écrits dans tous les domaines et acquérir de nouveaux langages : culture, arts, numérique, langues vivantes.**

Objectif reconnaître et nommer les différents types d'écrits, rédiger des écrits variés de façon régulière, donner un avis argumenté

Actions : la production d'écrits au service de l'expression des émotions dans diverses situations.

N°3

Intitulé **Développer les gestes citoyens et un climat scolaire bienveillant pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève et favoriser la réussite de tous.**

- Objectif : Restaurer un cadre sécurisant de confiance réciproque en classe et en récréation
Mieux connaître ses émotions pour mieux les gérer.
(gros problème : les enfants ne supportent pas la frustration)
Faire progresser tous les élèves quel que soit leurs niveaux et leurs besoins pédagogiques différenciés, APC
- Actions : Conseils d'élèves, les messages clairs (procédure pour exprimer son besoin ; outils pour permettre aux enfants de régler leurs conflits entre eux), Jeux de cour « **projet Vive la récré** », le jardin partagé Travail sur les émotions. Mise en place d'élèves médiateurs en récréation respecter les règles. . Débats philosophiques.

Vote pour validation des 10 parents élus : voté à l'unanimité

« Un projet en parfait accord avec les besoins des élèves basé sur la bienveillance. »

9. PROJETS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

9.1 Le Conseil d'élèves :

Chaque classe a élu deux représentants de façon démocratique qui seront les portes parole pour évoquer le fonctionnement de l'école, d'éventuels problèmes et faire des propositions afin d'améliorer le climat de vie. Les suggestions seront étudiées et discutées en fonction de leur faisabilité.

Ce conseil se tiendra à raison d'une fois par période.

Nous vous tiendrons informés des décisions prises et de leur mise en application au niveau de l'école.

Les enfants seront ainsi davantage acteurs de leur vie quotidienne.

Notre premier Conseil s'est tenu ce jeudi 7 novembre de 14h00 à 15h00.

Nous avons abordé deux sujets les choses qui nous déplaisent à l'école et nous avons tenté de trouver des solutions pour y remédier, nos souhaits pour rendre notre école encore plus agréable.

Les points à améliorer :

- La propreté de la cour de récréation et du jardin des droits de l'homme (proposition d'une classe responsable de la propreté de la cour : validée)
- Des situations de harcèlement ou de racisme en récréation (insister sur le comportement à adopter par témoins qui doivent alerter dès que possible. Il y a eu un cas avéré de harcèlement cette année et plusieurs cas l'année passée)
- Le passage aux toilettes des petits, comment ne pas être dérangé sans s'enfermer. (toutes les propositions faites étaient intéressantes)
- Le non-respect du tri des déchets surtout pour le compost.

Les élèves ont échangé de façon constructive pour trouver des solutions qui ont été consignées : nommer davantage de médiateurs, faire des affiches libre occupé pour les WC, s'y rendre à deux; désigner deux classes par semaine pour le maintien de la propreté de la cour de récréation.

Un planning sera établi et accroché sur les portes de l'école, ainsi que le planning des jeux de récréation.

Les souhaits des élèves:

- Un endroit pour les jeux calmes, mettre une caisse à livres comme dans le Jardin des droits de l'homme. (réponse favorable)
- L'achat de jeux de construction pour la récréation (favorable)
- Ne plus réserver le but pour le foot mais également pour du basket et du handball
- Remplacer la sonnerie par un extrait de musique
- Réaliser des zones et des marquages au sol

(en cours et attente de devis)

- Installer un distributeur d'eau
- Afficher le nom de l'école à l'entrée en allemand
- Décorer les murs de la cour de récréation
- Installer des jardins dans la cour
- Mettre en place une boîte avec des déguisements.

9.2 Projet de réintroduction du saumon avec l'association Saumon Rhin avec Mme Barthel cm1 bil /cm2 bil

Trois animations : présentation du projet, installation de l'aquarium, alevinage.

Une visite de la passe aux poissons à Gamsheim sera organisée.

9.3 Le projet : cour de récréation :

L'école et le périscolaire Maxi-mômes ont monté un projet afin de mettre en place 5 jeux de récréation qui évolueront par périodes, selon un planning établi. Les jeux d'antan seront remis au goût du jour ! (caisse à livre, cordes à sauter...)

Le projet permettra d'élaborer des règles communes, de mutualiser notre matériel, de travailler davantage sur le vivre ensemble.

Les ateliers débuteront le jeudi 14 novembre. Toutes les classes en bénéficieront.

Seules les balles en mousse fournies par l'école sont acceptées afin de ne pas abimer les volets orientables qui sont très fragiles.

Nous souhaitons remettre en place des médiateurs dès le 15 novembre.

Groupe 1 : les élèves de Mme JEANDEL

Groupe 2 : les élèves de Mme LAPP

Dans un premier temps.

Par ailleurs, nous allons faire un projet pour solliciter la commune pour un marquage permanent au sol en attente de devis.

La réalisation de carré potager est à l'étude et sera présenté prochainement au Conseil municipal et porté par Madame Rosa. Mise en place d'un jardinage partagé avec maxi mômes.

9.4 Le projet Chant cycle 3 en allemand en partenariat avec Madame Gall enseignante d'allemand au collège. Nous détaillerons ce projet lors du prochain Conseil d'école

10. LA CLASSE DE DECOUVERTE : le projet cirque :

Interventions semaine cirque avec Michel MULLER.

Les élèves se rendront tous les jours à l'Espace Terminus en présence du professionnel et de tout le matériel mis à disposition.

Truch 1 : **Bourgon CM1/CM2 ,Michel CM1/CM2**

Du 18 au 21 novembre (3 jours)

Lundi 6-7 janvier (2 jours)

Spectacle le 7 janvier au soir de 17h00 à 18h30

Truch 2 : **Jeandel CE2 BIL, Lapp CM2 BIL**

Du 3 au 6 février (3 jours)

7 février à l'école (1 jour)

Mardi 11 février (1 jour)

Spectacle mardi 11 février au soir de 17h00 à 18h30

Truch 3 : **Deiss CP / Lutz CE1 BIL**

Du lundi 10 février (1 jour)

Jeudi 13 février (1 jour)

Vendredi 14 février à l'école (1 jour)

Mardi 9 et 10 mars (jours)

Spectacle 10 mars au soir de 17h00 à 18h30.

Truch 4 : **Lieb / Jundt CE1 et Sanchez CE2/CM2**

Du 16 au 19 mars (3 jours)

Vendredi 20 mars à l'école (1 jour)

7 avril (1 jour)

Spectacle le 7 avril au soir de 17h00 à 18h30.

Truch 5 : **Echinger CP, Barthel CM1 BIL**

Du 4 au 7 mai (3 jours)

18 et 19 mai (2 jours)

Spectacle 19 mai au soir de 17h00 à 18h30.

Spectacle de Noël : BARNABE du même artiste

Le mardi 17 décembre à 14h00. Offert par l'association Chemin des mômes.

La représentation finale de tout le travail réalisé en cirque se fera lors de notre kermesse Spectacle de fin d'année scolaire : le 29 mai 18h00 Tous les élèves devront impérativement être présents merci de prendre vos dispositions en conséquence.

Le cout du projet cirque est de 53 euros par enfants. Chemins de mômes offre une participation financière de 10 euros par enfants, cette aide est majorée de 3 euros pour les adhérents à l'association.

11. LES APC : FONCTIONNEMENT ET CHOIX DES ÉLÈVES

Elles ont lieu le lundi, mardi ou jeudi, de 16h15 à 17h15 pour spécifiquement du soutien scolaire en lien avec l'étude de la langue et en mathématiques. Les élèves sont choisis par les enseignants et les parents autorisent leur venue.

12. LE PROGRAMME ET LES ACTIONS DU CONSEIL ÉCOLE/ COLLEGE

- Des Conseils d'école/collège sont organisés avec le collège de Truchtersheim. Les classes de CM1 et CM2 font partie du même Cycle 3 (CM1-CM2 et 6°). Ces conseils ont pour but de renforcer la liaison entre le collège et l'école élémentaire. Ils permettent de mettre en place des plans d'action communs, de définir des objectifs, des médiateurs pour améliorer l'efficacité et la continuité des enseignements. Projets pour cette année scolaire : Maths sans frontières (2 rencontres avec les 6e), visite du collège, rencontre chantante avec les 6e (chants en français et en allemand, en avril/mai). Prochaine réunion début décembre.

- **LIVRET UNIQUE NUMERIQUE** : il sera donné aux parents pour début février (bulletin semestriel).
Ce bulletin existera de l'école élémentaire jusqu'à la fin du collège.
Il n'est toujours pas informatisé il sera distribué en support papier chaque semestre. Ce livret scolaire unique ne peut pas encore être consulté en ligne par les parents.
Attention en cas de perte du document il sera impossible de fournir un duplicata hors cycle.

13. VOTE ET VALIDATION DU RÉGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE

Vote du règlement intérieur de l'école : sa modification a été votée à l'unanimité par les parents d'élèves et les enseignants. **2 ajouts ont été faits** :

Les téléphones portables sont strictement interdits .

Tout appareil servant à enregistrer ou filmer est interdit (montres connectées...).

Le règlement de l'école a été voté à l'unanimité par le Conseil d'école

14. FESTIVITÉS ET ANIMATIONS PRÉVUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

L'action Noël partage : chaque enfant qui le souhaite apportera un jouet en bon état pour un enfant de Cronembourg en situation précaire pour le 9 décembre 2019

La fête de Noël aura lieu le mardi 16 décembre de 14h à 16h avec un spectacle offert par l'association Chemin des mômes et un goûter de maennele offert par la mairie.

Quelques autres sorties :

- **Musée du Kochersberg** : les CE2, CM1 BIL le 26 novembre.

- **Espace K** : spectacle de ma forêt le 6 février

- **Musée Tomi Ungerer** : le livre livré pour les CE2, CM2 BIL le 2 mars

- **Musée du chocolat** visite de l'atelier le 9 avril

- **Musée des beaux-arts** : je suis de charmante humeur les CM2 BIL le 29 juin

15. LES ÉCHANGES FRANCO-ALLEMANDS AVEC LES ÉCOLES DE STEINACH ET BADEN-BADEN

ECHANGES FRANCO-ALLEMAND : le jeudi 30 janvier 2020, tous les CM2 iront toute la journée à STEINACH

Attention : les CM1 mono et bil accueilleront les correspondants allemands de STEINACH au mois de juin (repas pris chez les familles).

Concernant les correspondants à Baden Baden : il n'y a plus d'enseignements de français en CP CE1 à Baden Baden. Pour l'instant pas de suite concernant ce point.

16. LE SITE DE L'ÉCOLE

L'adresse du site est : www.ec-cath-truchtersheim.ac-strasbourg.fr. Les comptes rendus des Conseils d'École seront mis en ligne à l'avenir.

17. L'UTILISATION DU « JARDIN DES DROITS DE L'HOMME »

Les élèves utilisent très régulièrement le passage des droits de l'homme pour se rendre à l'école ou pour goûter après la classe. Nous en sommes ravis, toutefois quelques règles de sécurité doivent être rappelées :

- Ne pas se pencher au-dessus de la balustrade pour voir les poissons
- Ne pas grimper sur les structures en métal

- Être très attentif par temps de pluie car le bois est très glissant

Le jardin est privatisé et fermé à clés ponctuellement pour des activités pédagogiques très prisées par nos élèves.

18. DEMANDE DES PARENTS D'ÉLÈVES.

Afin de faciliter la communication avec les familles et transmettre rapidement des informations les parents d'élèves élus souhaitent communiquer par mail avec les familles de l'école.

Mme LIEB ne communiquera pas les adresses sans accord de chaque famille. Aussi, un formulaire sera distribué à chaque élève permettant aux parents de communiquer leur adresse s'ils le souhaitent.

Les retours seront confiés par l'enseignante aux parents d'élèves élus.

19. PASSEPORT DU JEUNE CITOYEN

Mme Rosa a rapidement présenté le projet de passeport du jeune citoyen: il s'agit d'un livret avec une partie dédiée au travail en classe avec les enseignants et une autre où des actions sont proposées aux enfants. Il sera distribué le 29/11 dans toutes les classes du cycle 3.

20. LA PAROLE A CHEMIN DES MÔMES : PRÉSENTATION DES PROJETS

101 familles (maternelle et élémentaire confondu - soit 42% des familles) adhérentes pour l'école. Les commandes de chocolat arrivent et il est prévu d'organiser une commande de fromage pour les familles.

Les actions :

- Marche de Noël le 17/11
- Action des fromages et chocolats
- vente de sapins
- Galettes des rois offerte le 10/01
- Beignets offert début mars
- Subvention pour la classe cirque
- Financement du spectacle de Noël

Il est préférable de déposer les bulletins de commande et les correspondances dans la boîte aux lettres « Chemin des Mômes » devant l'école directement afin d'éviter toute perte ou oubli.

21. COUT DES FOURNITURES

Les représentants des parents d'élèves indiquent que le coût des fournitures est plus élevé que dans d'autres établissements. Ils notent une grande différence entre les classes du simple au double. Ils demandent s'il y a un moyen de diminuer ce coût.

Mme Lieb prend note de cette demande des familles et indique qu'une réunion de maitres sera organisée en mai/juin pour voir ce qui peut être diminué et comment; ainsi que pour proposer des listes plus uniformisées entre les classes. Par ailleurs, elle précise qu'il y aura moins de sorties cette année, afin de moins solliciter les familles.

Prochain conseil d'école : vendredi 13 mars, 18h30 au Trèfle.

La séance s'est terminée à 20h30.

SIGNATURES

LA DIRECTRICE
MME LIEB

SECRETAIRE DE SEANCE

MME Sandra Reichert (parent d'élève)